



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF071-2 - Le harcèlement sexuel : sensibilisation et prévention pour les professionnels de l'immobilier

Durée : 0h30

Type : E-learning

Public

L'ensemble des professionnels de l'immobilier.
Dirigeant, Managers et collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Déterminer ce qui est et n'est pas du harcèlement sexuel.
Prévenir et éviter le harcèlement sexuel.
Corriger les situations de harcèlement sexuel.
Prise en charge légale du harcèlement sexuel.

Pré-requis

Aucun.

Programme

- 1- Définir le harcèlement sexuel.
 - Les conséquences psychosomatiques du harcèlement sexuel au travail : physique ; psychique ; troubles du comportement.
- 2- Reconnaître et identifier les manifestations sexistes au travail.
 - Les différents comportements : harcèlement sexuel, discrimination fondée sur le genre et agissement sexiste au travail.
 - Agressions sexuelles.
 - Comportements sexistes et conséquences sur les victimes, leur entourage et l'employeur.
- 3- Réagir à un cas de harcèlement sexuel.
 - Écouter avec bienveillance et neutralité.
 - Recueillir les faits, les preuves et des témoignages écrits.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Comportements à adopter et erreurs à éviter.
- La médiation.
- Mesures disciplinaires.

4 - Les recours possibles et les sanctions encourues.

- Les recours : médecin du travail, représentant du personnel, organisation syndicale et inspection du travail.
- Les sanctions et actions disciplinaires : mutation, suspension temporaire, licenciement.
- Les pénalités.

Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) contenant animations, voix off, textes et quiz.

Cette formation digitale est réalisée sous forme de scènes dans lesquelles l'apprenant devra identifier des faits de harcèlements et apporter des corrections tout en respectant un cadre légal.

Modalités et délais d'accès :

Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

Accessibilité PSH :

Pour vérifier l'accessibilité de la formation ou l'adapter aux besoins de chaque personne en situation de handicap (PSH), merci de nous contacter 04 81 65 63 15.

(Dernière mise à jour : août 2025)

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE